

Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 20. 6. 2003 et incidence par 1000 consultations (N/10³)

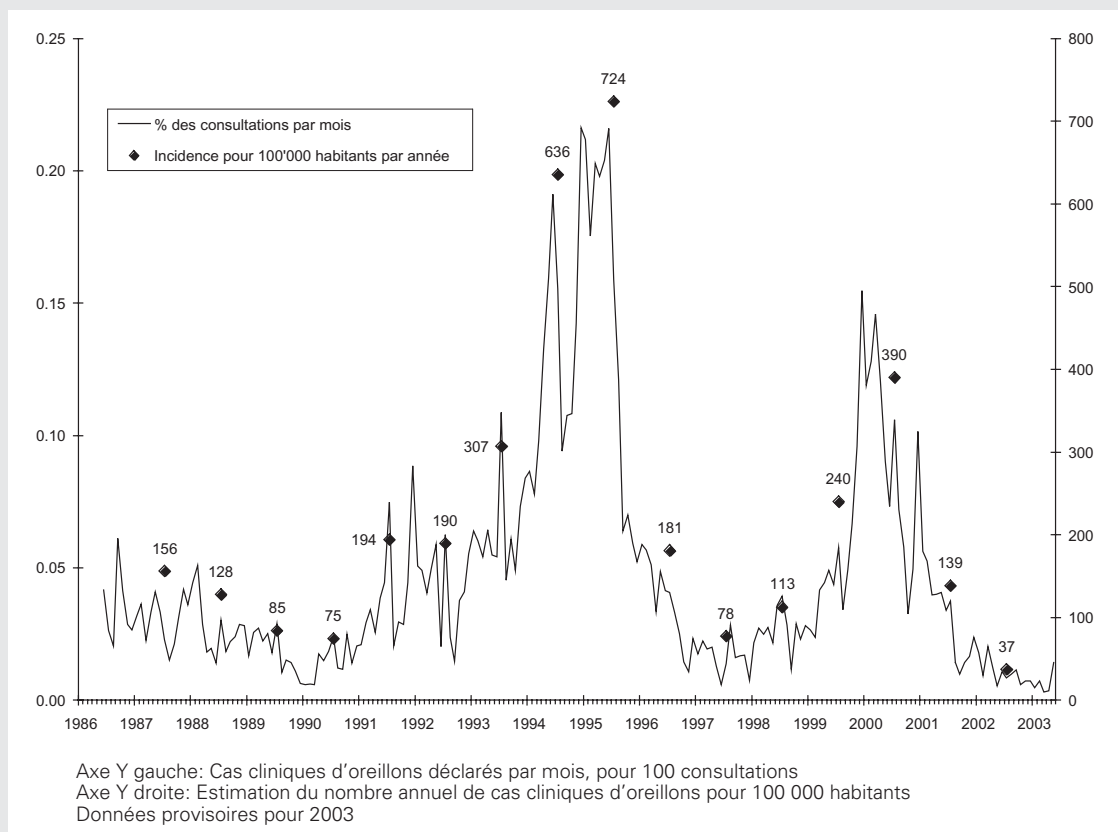
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	22		23		24		25		Moyenne de 4 semaines
Thème	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N N/10 ³
Suspicion de grippe	13	0.8	19	0.9	10	0.6	9	0.6	12.8 0.7
Crise d'asthme	37	2.2	72	3.5	41	2.6	25	1.8	43.8 2.5
Rougeole	2	0.1	4	0.2	3	0.2	0	0	2.3 0.1
Rubéole	1	0.1	0	0	0	0	0	0	0.3 0
Oreillons	1	0.1	5	0.2	1	0.1	0	0	1.8 0.1
Coqueluche	2	0.1	4	0.2	1	0.1	0	0	1.8 0.1
Otite moyenne	44	2.6	60	2.9	63	4	75	5.3	60.5 3.7
Pneumonie	13	0.8	8	0.4	6	0.4	4	0.3	7.8 0.5
Influenza,									
Pneumocoques: vaccination	3	0.2	4	0.2	1	0.1	1	0.1	2.3 0.1
Médecins déclarants	206		201		197		152		189

Données provisoires

Déclarations Sentinella juin 1986–mai 2003

Les oreillons



Après la forte flambée de cas cliniques d'oreillons de 1994 et 1995, la Suisse a enregistré entre 1999 et

2001 la seconde flambée depuis la mise en place du système de surveillance Sentinella. En 1995,

le nombre de cas cliniques d'oreillons était estimé à environ 50 000 en Suisse, à partir des 1421 cas

déclarés par les médecins Sentinella. La seconde flambée a commencé en mars 1999. Elle a culminé en décembre 1999, avec 0,15 cas cliniques pour 100 consultations et s'est achevée en août 2001. Depuis lors, l'incidence des oreillons est basse (inférieure à 0,02 cas pour 100 consultations). Les 705 cas déclarés en 1999 permettent d'estimer à environ 17 100 le nombre de cas traités dans un cabinet médical, soit 240 cas pour 100 000 habitants. Les 1278 cas déclarés en 2000 fournissent une estimation de 28 000 cas pour la Suisse, correspondant à une incidence de 390/100 000. En 2001, les 370 cas déclarés débouchent sur une estimation de presque 10 000 cas pour la Suisse, soit une incidence de 139/100 000. La diminution du nombre de cas rapportés s'est poursuivie en 2002, avec 116 cas, fournissant une estimation d'environ 2700 cas pour la Suisse (37/100 000). Il s'agit de l'incidence la plus basse enregistrée depuis l'introduction du suivi des oreillons par Sentinella, en 1986.

Près de 65% des cas rapportés en 2002 ont été soumis à un examen de laboratoire. Parmi eux, seuls 8% ont été confirmés. Cette proportion est particulièrement faible, si on la compare à celle des années 1997 et 1998, autres années de faible incidence des oreillons en Suisse (environ un quart de cas testés chaque année au moyen d'une sérologie, dont la moitié positifs). Avec une incidence estimée de 54 pour 100 000 habitants, le nord-est de la Suisse (AI, AR, SG, SH, TG, ZH) est la région la plus touchée, alors que le centre (GL, LU, NW, OW, SZ, UR, ZG) et le nord (AG, BL, BS, SO) de la Suisse sont relativement épargnés (22/100 000 et 24/100 000 respectivement). Près de 43% des cas avaient 16 ans ou plus. Septante pour cent des cas étaient vaccinés, dont environ 40% avec deux doses.

Selon des données encore provisoires, 32 cas d'oreillons ont été déclarés de janvier à mai 2003, contre 63 pour la même période de l'année précédente. Quatorze d'entre eux (44%) ont été soumis à un examen de laboratoire. Aucun n'a été confirmé. Près de 72% des cas déclarés en 2003 avaient moins

de 16 ans. Environ 63% des cas étaient vaccinés.

En raison d'une efficacité sur le terrain insuffisante, l'Office fédéral de la santé publique recommande de ne plus utiliser de vaccins contre les oreillons contenant la souche Rubini, dans le cadre du programme national de vaccination. Il recommande en outre de revacciner, au moyen d'une dose unique d'un vaccin efficace, les personnes ayant reçu exclusivement deux doses d'un vaccin contenant la souche Rubini et n'ayant pas eu les oreillons selon des données anamnestiques fiables (cf. Bulletin OFSP 2002; 16: 300–302). ■

Office fédéral de la santé publique
Division épidémiologie et
maladies infectieuses